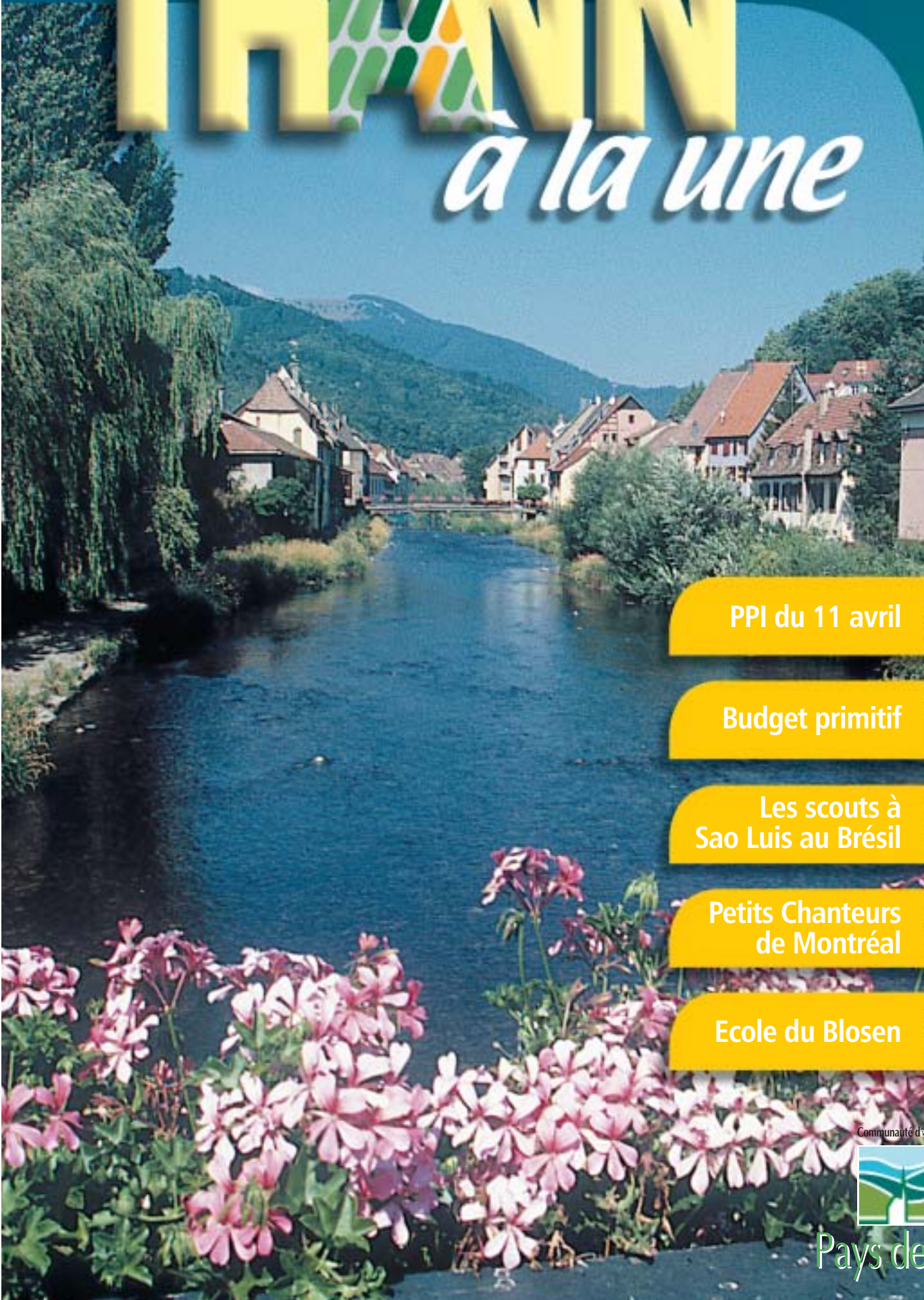


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE THANN • N° 65 • JUIN 2003

# THANN

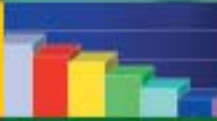
*à la une*



PPI du 11 avril



Budget primitif



Les scouts à  
Sao Luis au Brésil



Petits Chanteurs  
de Montréal



Ecole du Blosen



Communauté de Communes du



Pays de Thann

# SOMMAIRE

## Editorial

Le budget voté par le conseil municipal en 2003 peut apparaître de prime abord paradoxal.

Il est en effet guidé, pour les dépenses de fonctionnement, par un souci constant de rigueur et de recherche d'économies.

Par contre, le budget d'investissement est certainement l'un des plus importants que la ville ait connu depuis longtemps.

Cet effort significatif s'explique par deux raisons majeures :

La première est que plusieurs projets arrivent à maturité en même temps. En particulier le réaménagement de la place Joffre qui permettra de parachever la réhabilitation du centre ville et de redonner à la collégiale son écrin.

Il en va de même pour la reconstruction de l'école maternelle du Blosen, l'agrandissement du Relais Culturel ou encore la rénovation de la rue Clemenceau.

La deuxième raison est qu'en période de récession économique, les collectivités locales ont un rôle important pour soutenir l'activité et l'emploi. Elles ne doivent pas se laisser emporter par la morosité ambiante.

Investir dans les projets c'est investir dans l'avenir. Cela sera possible pour Thann en 2003 grâce à un endettement communal réduit.

Mais ce qui est vrai pour notre cité, l'est aussi pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi, le débat actuel sur les



retraites est si important aux yeux de tous. En effet, au-delà d'une logique comptable et de confrontation sur des statistiques, il s'agit d'abord d'un choix de société.

La retraite est-elle une période de fin de vie où l'on se repose après une intense activité professionnelle et familiale ? Au contraire ne devrait-elle pas être une étape nouvelle dans sa vie où l'on dispose de suffisamment de temps pour faire de nouveaux projets ?

C'est une chance pour une société que d'avoir des personnes dispo-

nibles prêtes à s'investir dans des associations, pour des causes humanitaires, pour créer du lien social et familial.

Mais attention, le temps des projets n'est pas réservé aux plus de 60 ans.

Il appartient à chacun, dès la jeunesse, d'être créatif, de savoir se projeter dans l'avenir et d'être inventif dans sa vie personnelle et professionnelle.

Nous sommes en quelque sorte tous appelés à devenir des porteurs de projets.

Mais dans les mois à venir, je vous souhaite tout particulièrement de savoir concrétiser vos projets... de vacances.

Votre Maire  
Jean-Pierre BAEUMLER

## Le temps des projets

### A LA UNE

Plan Particulier d'Intervention ....2

### DOSSIER

Budget 2003 .....3

### AU PAYS THUR-DOLLER

Une charte pour un pays en plein essor .....11

### AU PAYS DE THANN

Enlèvement des ordures ménagères .....12

### ECONOMIE

Commerces thannois : des changements .....13

### PARCOURS

Alex Schwobthaler : un demi-siècle en noir et blanc .....16

### VIE DES ASSOCIATIONS

L'Association des Cavaliers d'endurance de St-Thiébaud .....17  
Mix'Thur .....19

### ANIMATIONS

20

### THANN AU QUOTIDIEN

22

### TRAVAUX

26

Directeur de la publication :  
Jean-Pierre BAEUMLER

Publicité-rédaction-réalisation :  
ECA Edition - 68120 PFASTATT  
Tél. 03 89 57 11 57

Mise en page :  
Studio Noir & Blanc - Richwiller

Photos :  
Service Communication  
de la ville de Thann

Juin 2003 - ISSN 1266-6432

# Plan Particulier d'Intervention un exercice instructif

**En vertu des nouvelles dispositions Seveso, un exercice est obligatoire tous les trois ans.**

Vendredi 11 avril 2003, 9h08, les sirènes des communes de Thann, Vieux-Thann et Leimbach avertissent la population d'un problème chimique majeur. Comment réagir face à une éventuelle catastrophe d'origine chimique ? Cet exercice du 11 avril, avait pour but de tester les connaissances des consignes de sécurité.

Il a été organisé par la Préfecture du Haut-Rhin, les municipalités de Thann, Vieux-Thann, Leimbach et les responsables des deux entreprises concernées de Millennium Inorganic Chemicals et Albemarle PPC. Le risque lié à la proximité des centres de production

chimique, fait partie du quotidien de 11 000 habitants. Le scénario choisi est le suivant : rupture de canalisation entraînant une fuite de chlore gazeux hautement toxique. Les sirènes des trois localités concernées se mettent en route afin de prévenir les habitants, de la nécessité de se protéger. Attention, la sirène sert uniquement à prévenir d'une alerte chimique et non plus d'un incendie ou d'un accident.

#### Que faut-il faire ?

Dès l'émission de ce signal, il est vital de se rendre dans le bâtiment le plus proche et de se confiner, d'écouter les radios locales et de suivre toutes les consignes de sécurité qui se trouvent sur la plaquette "Les bons réflexes en cas d'alerte".



L'exercice du 11 avril a apporté son lot de renseignements.

Quelque 70 observateurs bénévoles, dont une cinquantaine à Thann, ont été placés à certains endroits stratégiques et dans des établissements recevant du public, afin de récolter le maximum d'informations pratiques.

Au sein de la population, des réactions furent diverses et nombreuses. La majorité a joué le jeu en répondant aux consignes de sécurité largement commentées. La sensation de danger réel devra continuer à faire l'objet d'une sensibilisation forte.

Grâce aux barrages sur les axes d'accès, la circulation sur la RN 66 a été figée. Des messages de prudence ont

été diffusés par les radios régionales dans des délais qui peuvent encore être revus.

La cellule de crise installée par M. Paul Masseron, préfet du Haut-Rhin, pourra tirer des enseignements utiles à l'amélioration du dispositif. Toute la population est à remercier pour sa participation à cet exercice majeur.



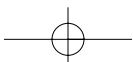
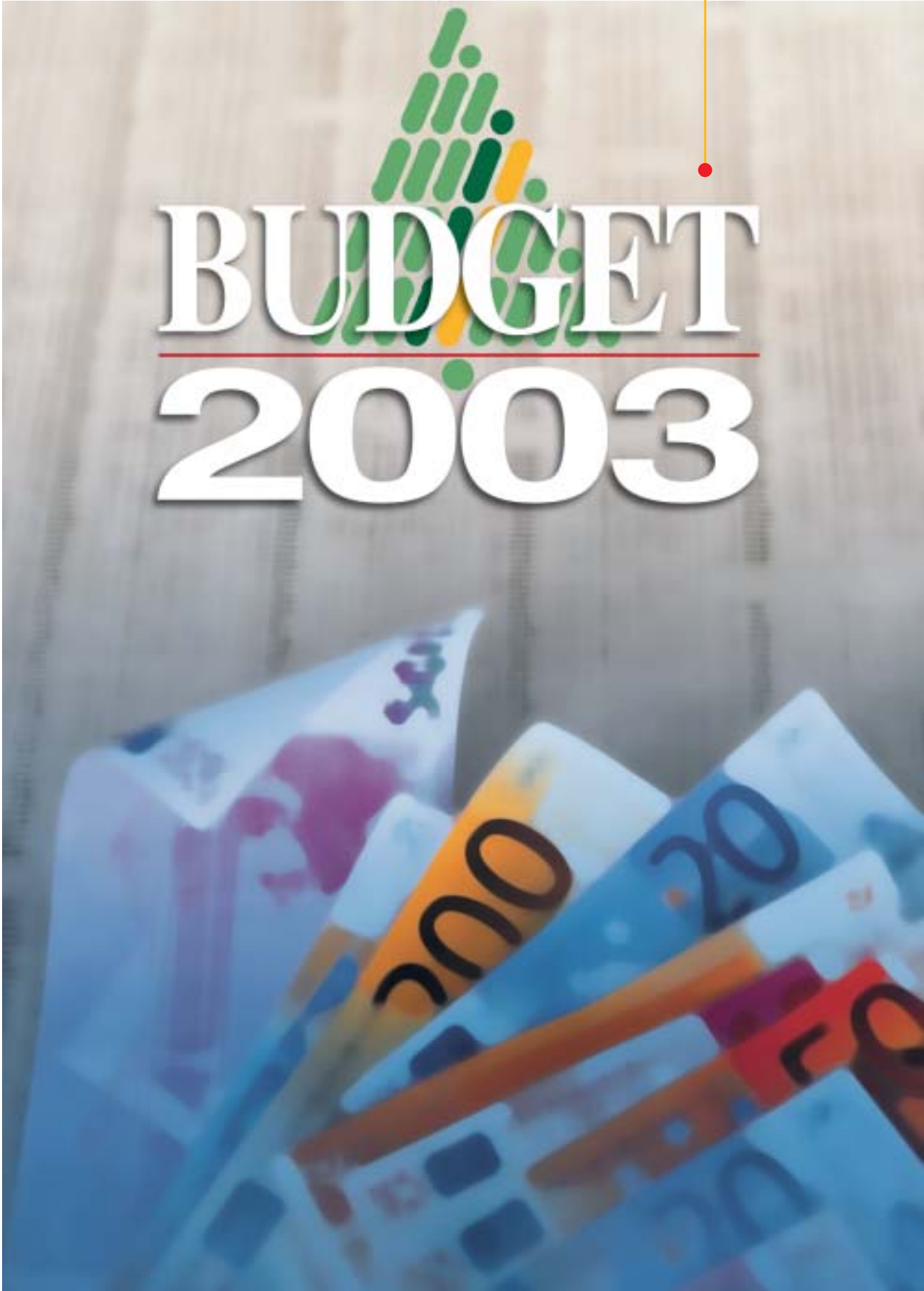
Afin de compléter l'exercice, la municipalité vous remercie de consacrer quelques instants au questionnaire ci-joint et de le renvoyer à :

**Mairie de Thann - Centre administratif municipal  
Service Communication  
9-11 Place Joffre 68800 THANN**

Ou à déposer en mairie dans l'urne prévue à cet effet  
Les renseignements ainsi collectés seront précieux !  
Les résultats de l'enquête vous seront communiqués dans une prochaine édition de "Thann à la Une".



DOSSIER



# bUDGET 2003

## Maîtrise des charges de fonctionnement et investissement record

Le budget primitif 2003 est le reflet des orientations dictées par une conjoncture difficile. Les paramètres qui ont servi de fil conducteur à l'élaboration de ces prévisions financières sont de deux ordres.

Tout d'abord conserver à la ville de THANN une situation financière saine avec une dette contenue, et poursuivre l'amélioration de l'autofinancement.

Ensuite construire un bud-

get malgré la diminution des ressources.

Si l'indice du coût de la vie est de 2,6 %, les dotations de l'Etat n'augmentent que de 0,23 %.

Les recettes fiscales sont également en baisse : les bases de la taxe professionnelle reculent de 7 %. Le reversement de la taxe professionnelle de la zone communautaire diminue de 3 € par habitant conformément aux engagements intercommunaux afin de

financer les réalisations importantes à venir, comme la nouvelle salle de sport et la piscine.

Le budget de la Ville a été présenté et voté par le Conseil Municipal du 27 mars dernier. Il s'élève à 13,5 millions d'Euros.

Cinq objectifs majeurs ont été retenus :

- optimiser la dette de la Ville,
- anticiper et organiser l'épargne à venir,

**5**  
objectifs  
majeurs ont  
été retenus

- engager le développement urbain et la rénovation des espaces publics,
- agir et veiller aux dépenses,
- chercher l'économie.

Pour satisfaire à ces objectifs, des efforts ont été demandés aux différents services.



## Le budget de la Ville de Thann s'élève à 13 529 400 €

Les dépenses et recettes de gestion courantes constituent la section de fonctionnement qui s'équilibre à 7.271.000 €.

Le personnel à effectif stable représente 44 % des dépenses soit 3.182.390 €. La gestion des ouvriers forestiers a été transférée à la CCPT depuis juin 2002 et il a été décidé de confier une partie importante de l'entretien des espaces verts à EPICEA (associa-

tion d'insertion), permettent une baisse de 2,2 %.

Les subventions aux associations représentent un montant de 1.599.770 €.

Le centre socio-culturel avec 399.900 € bénéficiera en 2003 d'un effort exceptionnel. La commune soutient les actions que le centre conduit en direction des familles et des jeunes, et compte parmi ses partenaires la CAF qui intervient par l'intermédiaire d'un

contrat petite enfance et contrat temps libre.

Le Relais Culturel se voit attribuer une subvention d'un montant de 202.760 €.

### Un budget équilibré

Les principes réglementaires obligent à dégager un autofinancement au moins égal au remboursement du capital de la dette. En 2003, ce montant est de 736.325 €.

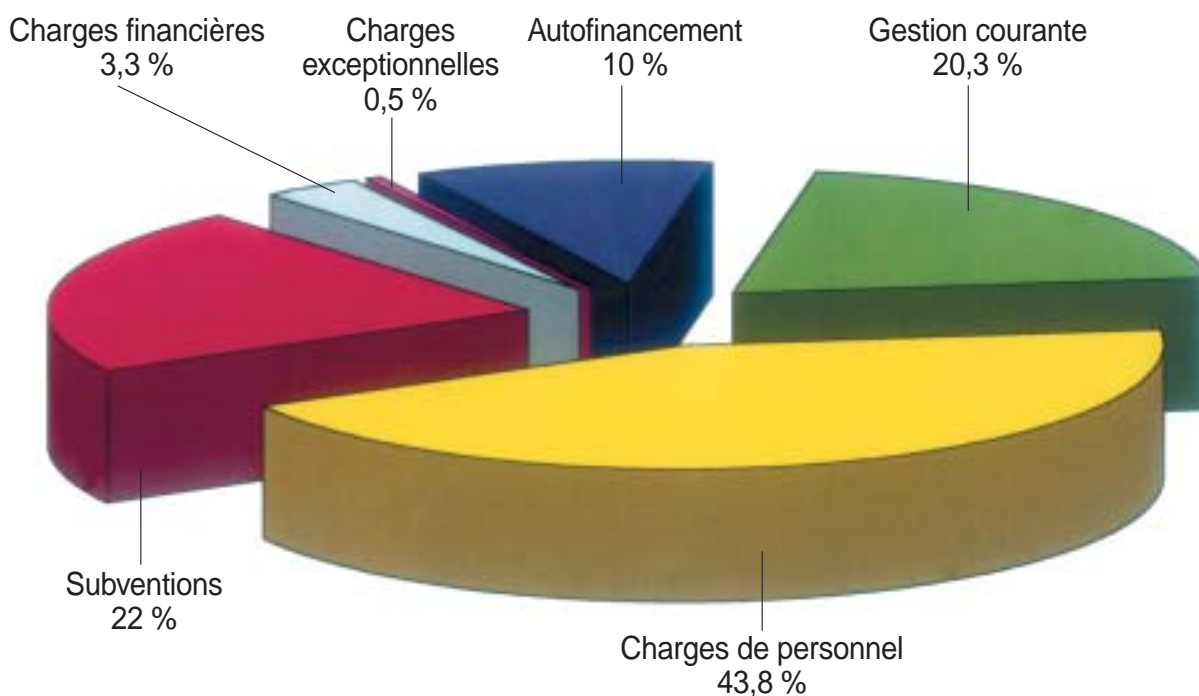
Il restait toutefois un différentiel de 58.000 € à combler.

La municipalité a donc décidé une hausse modérée de 1,9 % des taux des quatre taxes locales, inférieure au taux de l'inflation. Cette augmentation représente

4 € en moyenne par ménage au niveau de la taxe d'habitation.

Ces recettes permettront de garantir la qualité du service public, gage d'une bonne qualité de vie, et aussi d'anticiper l'avenir par la poursuite du développement de la ville et de ses équipements.

### Dépenses de fonctionnement



# Investissement record

Près de 4 millions d'Euros de travaux seront réalisés cette année (environ 25 millions de francs). Le taux d'endettement modéré permet de disposer d'une marge de manœuvre élargie dans le cadre du recours à l'emprunt.

Rappelons que cet effort sera possible grâce aux économies dégagées l'an dernier qui a permis à la ville d'une part de ne pas emprunter, et d'autre part d'accroître son épargne.

Dans une conjoncture économique morose, la ville joue pleinement son rôle pour soutenir l'activité des entreprises de travaux publics et du bâtiment.

D'autre part, la Ville poursuivra sa recherche de subventions auprès des institutions telles l'Etat, la Région et le Département.

Les principaux programmes d'investissement seront aidés à hauteur de 30 à 50% de leur coût.

## Voirie - Place - Equipement

L'année 2003 sera marquée par deux grandes opérations : l'aménagement de la place Joffre et de la rue Clemenceau. Ces chantiers s'intègrent dans un programme important : tout d'abord la poursuite de travaux engagés en 2002 avec la restructuration de l'école du Bloesen pour 956.300 €, l'extension du Relais culturel (670.000 €).

## Environnement

L'équipe technique municipale continuera les travaux d'embellissement avec une opération de fleurissement le long de la RN 66.

L'ONF se verra confier les travaux en forêt et aménagements touristiques. Des plantations nouvelles seront effectuées, et une piste sera créée au Rosenbourg pour faciliter la lutte contre l'incendie.

## Sécurité

La sécurité est toujours une priorité pour THANN. C'est pourquoi des travaux auront lieu pour la mise aux normes de feux tricolores, l'amélioration de l'éclairage public. Une étude de sécurité incendie sera engagée pour la Collégiale.

## Autres projets 2003

La création du site Internet de la Ville de Thann, la modernisation des services qui se traduira par le renouvellement de matériels et de véhicules, mais aussi de formation du personnel

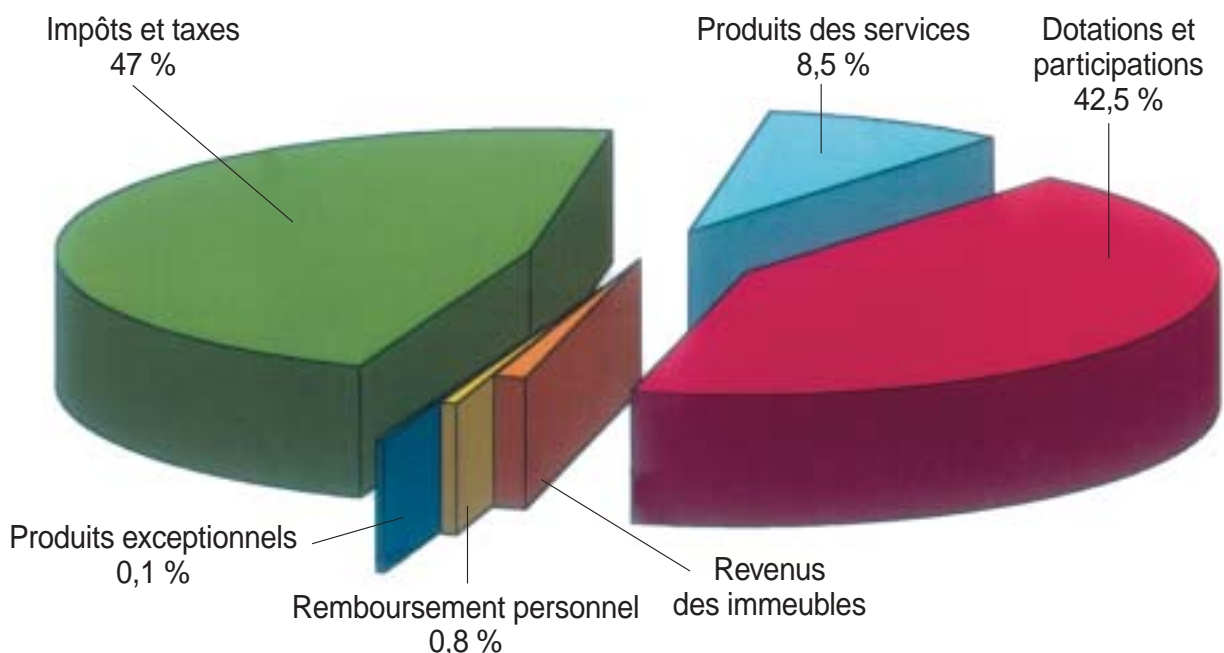


pour une enveloppe de 83 000 €.

Il faut souligner la priorité donnée cette année à la modernisation de l'informatique.

**Ce budget 2003 se veut donc résolument placé sous le signe de la maîtrise des dépenses mais aussi d'une volonté affichée de poursuivre les investissements pour soutenir, dans la durée, le développement de la qualité de vie à Thann.**

## Recettes de fonctionnement





# La réfection de la rue Clemenceau

La rue Clemenceau a déjà fait l'objet en 1999 d'une réfection sur un tronçon situé entre la rue de la Paix et la RN 66. Cette année va être réalisée la portion restante, entre la rue de la Paix et la rue Pasteur.

Les travaux de voirie comprendront la réfection de la chaussée et la sécurisation de la circulation en y intégrant l'aménagement de l'accès à l'école maternelle. Le projet est piloté par le

bureau d'études B 2000 Ingénierie de Ribeauvillé, pour une enveloppe globale de 351 000 €.

La rue Clemenceau sera dimensionnée afin de permettre une circulation à double sens en temps normal.

Egalement en prévision, il y aura :

- des emplacements de parking,
- de petits espaces verts en limite des trottoirs,
- des plateaux surélevés

au niveau du croisement avec la rue de la Paix et devant l'entrée de l'école permettant de limiter la vitesse des véhicules,

- l'aménagement d'un arrêt de bus,
- une zone de dépose minute devant l'école.

Afin de sécuriser la circulation, le compromis retenu consistera à mettre la rue Clemenceau en sens unique aux seules heures d'entrée et de sortie de l'école, et non en perma-

nence comme prévu dans un premier temps. Pour avertir les usagers de la configuration ponctuelle, des panneaux lumineux seront implantés aux endroits stratégiques.

L'ensemble du projet devrait répondre aux desiderata des uns et des autres, riverains et usagers, ainsi qu'aux impératifs de sécurité dans ce secteur fréquenté par la jeunesse thannoise.

# L'aménagement de la place Joffre

L'aménagement de la place Joffre constitue l'investissement le plus important de ce budget 2003. Le conseil municipal a voté un crédit d'1,1 million d'€ pour réaliser ce projet.

Cette opération devenue indispensable est à la fois ambitieuse et raisonnable. Ambitieuse car elle doit répondre à de nombreuses exigences : sécuriser la circulation, conserver en partie le stationnement, mettre en valeur la collégiale St-Thiébaud et faire renaître un espace de convivialité et d'animation. Raisonnable car il s'inscrit dans un budget qui reste modeste compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Cette grande restructuration a été confiée au cabinet d'architecture "l'Atelier du Paysage" d'Illzach. La population et les commerçants ont été associés à ce projet par la mise en place d'un comité de pilotage et par l'organisation de réunions de concertation et d'information.

Cœur historique de Thann, la place Joffre se doit de respecter et de mettre en valeur l'histoire par l'utilisation de matériaux nobles et par la mise en œuvre de principes d'aménagement sobres. Grandes surfaces pavées, caniveau avec eau courante, engazonnement du parvis de l'hôtel de ville, marquage visuel du tracé des deux premières en-

ceintes fortifiées de la ville et des contours de l'ancienne chapelle. Un accent particulier sera mis sur l'illumination des bâtiments environnants au premier rang desquels la collégiale.

Le stationnement, la circulation et l'accès au collège Faesch seront sécurisés notamment par la mise en sens unique de la sortie vers la rue Kléber et la création d'une dépose-minute.

Les premiers coups de pioche sont prévus pour septembre 2003. La crémation des Trois Sapins 2004 devrait avoir pour décor une place Joffre rajeunie et embellie.



# a U PAYS THUR-DOLLER

## Une charte pour un pays en plein essor

**Les structures sont en place, l'émergence effective du Pays Thur-Doller se dessine trait par trait. Le Pays Thur-Doller est un territoire de 49 communes et 64 000 habitants. Il n'est pas une structure administrative de plus, mais un espace d'animation, de concertation, de coordination, un territoire de projet.**

Après la mise en place d'un comité de pilotage, d'un conseil de développement et de commissions de travail, le Pays s'est doté d'une charte qui définit les axes stratégiques des futures actions en direction de la population de ce grand bassin de vie.

Adoptée en fin d'année dernière, la charte du Pays Thur-Doller reflète la volonté de travailler ensemble, élus et société civile, sur un projet commun.

Cette charte a été déclinée en cinq axes stratégiques qui reflètent les grandes orientations qui devront être validées par des actions concrètes à moyen terme, avec une vision sur l'avenir de 10 à 15 ans.

Le 1<sup>er</sup> axe retenu a été celui du soutien à la dynamique économique à l'échelle du Pays, avec un encouragement à l'initiative et à la création.

Le 2<sup>e</sup> axe servira à renforcer les liens et la cohésion entre vallées et piémont afin de valoriser la richesse humaine du Pays, de développer une politique concertée et adaptée de l'habitat et du logement, de faciliter la mobilité dans le Pays et de valoriser le potentiel culturel, sportif et associatif du territoire.

Le 3<sup>e</sup> axe par la pérennisation et la valorisation de l'environnement et du cadre de

vie aura pour but de préserver un héritage naturel de qualité.

Le Pays devra aussi se faire connaître, notamment par une communication appropriée sur ses actions et son intérêt.

Il reste maintenant à mettre en œuvre les différents aspects de cette charte, à la concrétiser par des actions sur le terrain. Certaines opérations à l'échelle du Pays Thur-Doller ont déjà débuté, notamment la mise en place du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).

Une réflexion de fond sur la politique de l'habitat est en cours, un outil d'observation des emplois sur le territoire devrait permettre de définir les compétences nécessaires pour assurer la transmission du savoir-faire des entreprises du Pays. Les

domaines du sport, de la culture et des associations pourront également être soutenus par des actions menées à l'échelon d'un territoire étendu.

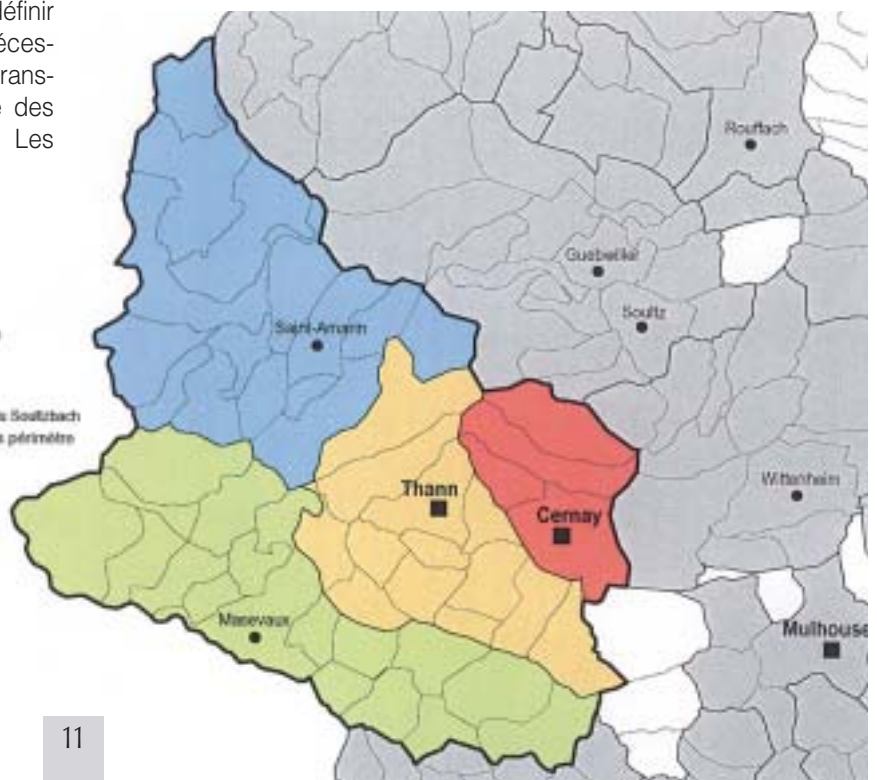
Pour mettre en musique la partition écrite, 14 groupes de travail apportent leur contribution à la mise en pratique des orientations prises. Après avoir réfléchi au niveau d'une commune, puis d'un groupement de communes, on est arrivé à l'ère de la réflexion au niveau de la proche région. La mise en commun des moyens disponibles à cette échelle sera à coup sûr d'un grand bénéfice pour l'ensemble de la population.



Contact Pays Thur-Doller :  
Mme Sonia Levêque  
Embarcadère  
de Vieux-Thann  
Tél. 03 89 35 70 96  
e-mail : pays-thur-doller  
@wanadoo.fr.

### structures intercommunales à fiscalité propre

- CoC de la vallée de Saint-Amann
  - CoC du pays de Thann
  - CoC de Cornay et environs
  - CoC de la vallée de la Doller et du Soultzbach
  - structure intercommunale hors périmètre du pays
  - périmètre du pays
  - communes
- CoC : Communauté de Communes



# Enlèvement des ordures ménagères

## Financement par une taxe

L'enlèvement des ordures ménagères fait partie des compétences de la Communauté des Communes du Pays de Thann (CCPT). En fonction des communes, ce service était financé soit par la redevance soit par une taxe.

Suite à l'obligation légale d'uniformiser au sein de la CCPT le régime fiscal de recouvrement des frais de collecte, les délégués ont opté pour la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**. C'est un impôt

local calculé sur la valeur locative du foncier bâti prélevé directement par les services fiscaux de l'Etat. Le système de la redevance était beaucoup trop lourd à gérer, à cause des mouvements de population, naissance, décès, déménagements...

La TEOM était déjà appliquée aux trois quarts de la population de la CCPT.

Pour les commerçants, les artisans et les établissements publics, une redevance spéciale a été mise en place. Les déchets qu'ils produisent ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. Le coût de leur enlèvement est calculé en fonction des volumes déposés. Ainsi les foyers n'auront plus à supporter le coût de l'enlèvement de ces ordures.



Retrouvez le Pays Thur  
Doller sur Internet  
**[www.cc-paysdethann.fr](http://www.cc-paysdethann.fr)**

# Commerces thannois des changements

Ces dernières années, l'évolution du commerce et artisanat thannois se maintient à un rythme satisfaisant. Depuis le début de l'année, on constate des transferts d'activité et des créations de nouveaux services ou négoce.

## JOURNAL "L'ALSACE"

Les locaux du journal "L'Alsace" ont été transférés au 48, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée. Ils occupent les locaux laissés vides par la fermeture de la "Brasserie de la République" au n° 3 rue du Général de Gaulle.



## L'ATELIER D'ANNE-MARIE

Une échoppe de loisirs créatifs et de carterie, a ouvert ses portes au 51, rue Curial. Elle devrait intéresser les amateurs de petits dessins personnalisés.



## LA FERME DU CASEUS

L'agence immobilière "Century 21" au n° 8 de la rue de la 1<sup>ère</sup> Armée a fermé ses portes. Michel Vaccaro et Valérie Calligaro, gérants du "Caséus", ont profité de l'occasion pour créer un magasin de vente et de dégustation de produits du terroir. On peut y déguster tous les produits qui font la renommée de la région.



# ÉCONOMIE

Commerces thannois : des changements (suite)

## BOUTIQUE INDIGO

Les locaux de l'ancien salon de coiffure Grasser et de l'officine spécialisée en informatique au n° 19 de la rue Gerthoffer, sont dorénavant occupés par la boutique de vêtements "Indigo". Blandine Tessier compte bien faire le bonheur des habitantes du Pays de Thann en quête de fringues classiques ou encore tendance.



## MARC DREYER

Marc Dreyer, antiquaire rue Clemenceau et organisateur de l'exposition Johnny Hallyday en 2002, a repris le local au n° 37 de la rue du Gal de Gaulle pour installer un magasin d'antiquités. Après les poissons, les vélos et l'informatique, ce local propose sur 70 m<sup>2</sup> meubles, bibelots, peintures, gravures ou alsatiques.



## BOULANGERIE JULIE

En mars dernier s'est ouvert à la place du restaurant-traiteur Roth une boulangerie 100% bio. Gérard Freyburger, déjà propriétaire d'une boulangerie-pâtisserie dans le haut de la ville, s'est résolument tourné vers une production boulangère 100% garantie sans traitement chimique, de la matière première jusqu'au produit fini.



**Le commerce thannois devrait encore s'enrichir de deux nouvelles enseignes dans un avenir proche.**

- Un magasin multimédia (consoles de jeux vidéo, DVD ou encore CD) dans la rue Gerthoffer.
- Une agence immobilière : "L'agence immobilière des 3 Sapins" dans la rue du Général de Gaulle.

## RIBY

**La vallée de Saint Amarin et l'industrie textile ne sont pas les seules à connaître les affres des cessations d'activité.**

L'entreprise Riby spécialisée dans la production de gants de protection installée à Thann depuis 1961, a été rachetée en janvier 2001 par la société Bacou-Dalloz. Cette dernière a informé le personnel de l'usine de son souhait de fermer le site de Thann. Afin de rationaliser la distribution, l'activité serait rapatriée sur deux sites, l'un en région parisienne, l'autre en Saône-et-Loire. L'intérêt du personnel, qui a participé à la prospérité de l'entreprise, est ignoré dans un seul souci de restructuration, alors que l'entreprise RIBY est bénéficiaire.

Le conseil municipal lors de la séance du 11 février 2003 a voté une motion de soutien pour le maintien de l'entreprise Riby sur le site de Thann par laquelle :

- Il demande aux dirigeants de reconsidérer leurs choix et de maintenir l'activité de l'entreprise RIBY à Thann.
- Il rappelle qu'il est de la responsabilité du groupe de reclasser le personnel actuellement employé dans l'entreprise.
- Et il souligne la responsabilité de la direction, par rapport au devenir du site de Thann.

# Alex Schwobthaler

## un demi-siècle en noir et blanc

**Né le 28 janvier 1914 à Thann encore allemande, Alex Schwobthaler a ouvert ses yeux sur ce qu'il a baptisé "la Bible de pierre", le grand tympan de la Collégiale qui faisait face à la boucherie paternelle.**

**A** cause de la Première Guerre mondiale, le petit Alex a passé les premières années de sa vie chez sa grand-mère dans le nord de l'Alsace, à Hatten.

Il reviendra dans sa cité natale après le conflit, pour y suivre une scolarité ordinaire. Au début des ses années d'adulte, il est cueilli par la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Pacifiste convaincu, il va endosser malgré lui, trois uniformes, celui de la DCA à Lyon jusqu'à la déroute de 1941, celui d'incorporé de force dans l'armée allemande et enfin celui de prisonnier de guerre en Ecosse jusqu'à la fin des hostilités.

En 1942, il se marie avec Gilberte SCHRATZ.

Professionnellement, il hésite avant de découvrir la grande passion de sa vie : la photographie en noir&blanc.

Reporter photographe indépendant au journal "L'Alsace", Alex SCHWOBTHALER va être le témoin de l'évolution de la 2<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle. A travers ses photos, il consignera la transformation de la vie urbaine parallèlement à celle de la campagne, notamment celle du Sundgau qu'il affectionnait particulièrement.

Dans ses reportages, il a eu le plaisir de fixer sur la pellicule des moments historiques.

Le tableau représentant le



Photo L'ALSACE - Lucien NAEGELEN

Général de GAULLE au pied de la Collégiale, tableau accroché dans la salle des conférences de la mairie de Thann, a été peint d'après une photo prise par le reporter.

Ce grand observateur de l'humanité a côtoyé et photographié les plus grands : Jeanne Moreau au Molkenrain durant le tournage de "Jules et Jim", l'abbé Pierre à Cernay, Joséphine Baker, le

Père Duval, Louison Bobet, Roger Hassenforder et d'autres forçats de la route en 1959, Johnny Hallyday à l'aube de sa carrière.

Alex SCHWOBTHALER s'est éteint le 29 décembre dernier, à un mois de son 89<sup>e</sup> anniversaire.

Poète à sa manière, il nous laisse en héritage des milliers de photos, témoignage d'un demi-siècle d'histoire.

## VE DES ASSOCIATIONS

# L'Association des Cavaliers d'endurance de Saint-Thiébaum

**En parallèle à l'association des Cavaliers du Pays de Thann est née celle des Cavaliers d'endurance de Saint-Thiébaum.**

L'association des Cavaliers d'endurance de Saint-Thiébaum a pour vocation la promotion du sport d'endurance équestre. Elle est affiliée à la Fédération Française Equestre. Présidée par Mme Fabienne Rapp. L'association regroupe une vingtaine de membres issus du proche pays de Thann, une dizaine d'entre eux pratique la compétition d'endurance. Si elle en est encore au stade du développement en Alsace, elle occupe sur le plan national le 2<sup>e</sup> rang des sports équestres après le concours de saut d'obstacles.

Les chevaux montés dans cette discipline sont majoritairement des pur-sang arabes et des chevaux croisés issus de cette lignée. Ces chevaux sportifs exigent des sorties régulières, un travail suivi et une discipline sévère qui permettent de développer leur tempérament et de canaliser leur énergie.

Le sport d'endurance se pratique sur des parcours de 20, 30, 40, 60 ou 90 km sur le plan régional, et de 130 à 160 km pour les compétitions nationales et internationales. Les petites courses ont une vitesse encadrée entre 13 et 15 km/h soit 1h32' pour 20 km. Les courses



longues sont à vitesse libre, il faut alors gérer au mieux l'effort du cheval. Les parcours dans le pays de Thann sont particulièrement propices à ce genre d'efforts. Des dénivellations et des portions planes se prêtent au travail technique. Les chemins empruntés sont uniquement des chemins cadastrés d'une largeur d'au moins deux mètres.

La jeune section a bénéficié à ses débuts des conseils de Mme Suzanne Dollinger,

entraîneur de l'équipe d'endurance suisse.

Après avoir organisé l'an passé le 1<sup>er</sup> raid Saint-Thiébaum avec 43 participants, l'association s'est vue confier par le Comité Régional d'Endurance Equestre, dans le cadre du 2<sup>e</sup> raid Saint-Thiébaum, l'organisation du 1<sup>er</sup> championnat d'endurance équestre du Haut-Rhin. Cette compétition devrait regrouper une soixantaine de compétiteurs, elle aura lieu le 8 juin prochain.

Deux boucles de 20 et 30 km en direction de Uffholtz via Vieux-Thann et Leimbach, permettront aux cinq catégories - 20, 30, 40, 60 et 90 km - de désigner le champion départemental !

**Présidente :**  
Fabienne Rapp  
2, rue du Grumbach  
68800 Thann  
Tél. 03 89 37 26 91.

## VEIE DES ASSOCIATIONS

# Mix'Thur

## musique amplifiée, une passion commune

**A côté d'ensembles structurés, orchestres, harmonies et autres musiques municipales, des jeunes, amateurs d'une musique résolument moderne, ont trouvé leur place.**

Un concert tremplin organisé en 2001 par le service jeunesse de la ville de Thann en partenariat avec le Relais culturel a permis à cinq groupes de faire leurs premiers pas. L'union faisant la force, ils se sont regroupés en une association baptisée Mix'Thur. Les cinq groupes qui composent désormais Mix'Thur sont de style bien différent.

**No Cex Apple** (pop-core), **Zéro Talent** (Ska-punk), **Wackes** (rock), **Tifolz** (soft-punk indé) et **Antiviral Tracks** (dark-métal). Les spécialistes s'y retrouveront ! Après plusieurs concerts donnés au Pays de Thann, le



collectif Mix'Thur organise en 2002 son premier festival. Organisé en juillet au stade de Hirschenbach à Saint-Amarin, le festival a attiré 1300 spectateurs en 2 jours. Au programme, 13 groupes pour 15 heures de concert et 100 kg de saucisses... L'organisation impeccable

de cette manifestation a largement contribué à son succès.

Les 18 et 19 juillet 2003, l'opération sera reconduite dans le même cadre, avec des ambitions nettement revues à la hausse. La programmation sera plus étoffée avec des groupes d'envergure nationale et régionale, qui ont déjà joué dans des grands festivals comme Les Eurockéennes ou Le Printemps de Bourges. Une scène plus grande et la sono à la hauteur des ambitions du collectif, devraient garantir à cette 2<sup>e</sup> édition un nouveau succès.

Mais l'association Mix'Thur a d'autres projets dans ses cartons, entre autres l'organisation d'un concert sur le

site de l'Engelbourg à Thann les 23 et 24 août 2003. A suivre.

Ouvrir les jeunes à d'autres musiques, permettre l'éclosion de nouveaux talents, faire connaître les musiciens du Pays Thur-Doller, voilà le pari difficile, mais motivant que s'est fixé l'association Mix'Thur.

### Président :

Xavier Kuntzmann  
68780 Senthem  
Tél. 06 75 39 61 40.  
<http://www.chez.com/mixthur>



## Service Jeunesse 2003

Avec l'appui du service Jeunesse de la ville, les jeunes vont pouvoir organiser de nombreuses animations au cours de cet été.

### RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Les conseillers du Conseil municipal des enfants proposent de reconduire la retraite aux flambeaux qui précédera le bal du 13 juillet. La remise gratuite des torches et des lampions aura lieu à partir de 21 heures sur le parvis de la collégiale. Le défilé partira de la fontaine Saint-Thiébaud pour terminer au Parc Albert 1<sup>er</sup> où aura lieu le bal tricolore organisé par le Tennis club de Thann.

### CINEMA EN PLEIN AIR PLACE JOFFRE

La soirée cinéma sollicitée par le conseil des Jeunes est reconduite sur la place Joffre le 27 juillet. Le film sera choisi par les organisateurs. Le Ski club vosgien s'occupera de la logistique avec vente de crêpes et buvette. Une animation musicale permettra aux spectateurs de patienter avant le début de la projection à 22h.

### CONCERT TREMPLIN JEUNES

Organisé en partenariat avec le Relais Culturel, le concert tremplin jeunes placé sous l'égide du conseil des jeunes, permettra à de nouveaux groupes de jeunes musiciens de se produire sur scène, le 13 septembre prochain.

### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Photo journal L'Alsace

Les enfants des cours élémentaires et cours moyens de la ville ont désigné le samedi 5 avril dernier leurs 28 représentants au conseil municipal des enfants pour ce mandat 2003/2005. Les trois écoles primaires thannoises ont rassemblé 327 électeurs. Elles ont choisi 28 conseillers et 8 suppléants parmi 51 candidats. Le nouveau conseil a débuté son travail citoyen le 7 mai dernier.

#### Les 28 élus et les 8 suppléants du nouveau conseil :

Joseph ARNOLD	Mathilde HAENSLER	Sonia NAMOUS
Jérémy BENNANI	Emilie HALLER (s)	Joël NANDJAN
Jordan BLONDEL (sup.)	Christopher HUBER	Charline ROUSSEL (s)
Elias BOUKIRA	Etienne ITTY	Thomas SCHAEGELEN (s)
Kamelia BOUTELDJA	Guilhain KONTZ	Pauline SCHIRRA-ARNOLD
Anissa BOUTELDJA	Claire-Lise LAGNEAU	Marie SCHNEBELEN
Mickaël CEYLAN	Cindy LELOU-BELLMANN	Abdelchakour TITAOU
Georgia EDEL-BURCK (s)	Sirine MANSOURI	Priscilla UMBHAUER
Sevda EREN	Marie MERCIER (s)	Marie WARISSE (s)
Antonin FELS (s)	Quentin MERCIER	Francis WOLENGER
Salomé FRANÇOIS-WILSER	Elise MEYER	Juliette WUHRLIN et
Arnaud GERBER	Morgane MURILLO	Fatima ZAIMECHE.

## MUSICALES

### Musique et concerts

**Samedi 21 juin** : la fête de la musique ouvre de manière marquée la saison musicale thannoise.

**La Crémation du 30 juin** fera également la part belle à la musique, avec les prestations de différents ensembles aux endroits stratégiques de la cité.

### Concerts d'orgue de l'AROC

**Dimanche 22 juin 2003 à 17h** : Concert trompette et orgue à la Collégiale. Avec David GUERRIER à la trompette et Vincent WARNIER à l'orgue.

**Dimanche 20 juillet à 17h** : Concert flûte et orgue à la Collégiale. Avec Isabelle PAPIRER à la flûte et Daniel MAURER à l'orgue.

**Samedi 27 septembre à 20h30** : Concert d'orgue et chœur à la collégiale : "Autour de Louis Vierne" avec

- Pierre PINCEMAILLE au grand orgue,
- Philippe STEINMETZ à l'orgue de chœur
- et l'Ensemble Vocal du Pays de Thann sous la direction de Michèle HUSS.

### Journées musicales et semaine chantante

Depuis 18 ans, les journées musicales, donnent rendez-vous tous les mardis et vendredis du mois d'août.

#### Au programme :

musiques liturgiques orthodoxes, fanfares, ensembles vocaux, chorales, musiques classiques et traditionnelles. Comme le veut la tradition, ce mois musical sera complété par la semaine chantante.

Sous la direction de Marc Parayre, une cinquantaine de choristes travaillera durant une semaine des œuvres qu'ils présenteront lors d'un concert final dans la Collégiale de Thann.

## STAGES



### Animations vacances

Les animations d'été auront lieu cette année du 30 juin au 18 juillet. Au programme, 105 stages sportifs et culturels sont proposés aux choix des participants.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) sera organisé du 28 juillet au 22 d'août au Centre du Torrent à Storckensohn.

Les inscriptions pour les animations d'été ainsi que pour le CLSH seront prises à partir du samedi 7 juin de 8 heures à 11h30/12 heures et dans la limite des places disponibles.

La plaquette rappelant toutes les possibilités et les modalités a été distribuée fin mai dans toutes les boîtes aux lettres de la Communauté de Communes du Pays de Thann.

Pour tous renseignements complémentaires :  
 Ville de Thann  
 Centre sportif  
 10, place de la Halle des sports  
 68800 THANN  
 Tél. 03 89 38 53 09

# L'Oeuf en habit de fête : une bonne couvée !

La 14<sup>e</sup> édition de l'exposition "l'Oeuf en habit de fête" a rassemblé le 28 et 29 mars 2003 une soixantaine d'exposants au Relais Culturel Régional de Thann. Cette année, une fois encore, le thème était "Le renouveau", de nouveaux artistes ont fait leur entrée dans le cercle des passionnés de l'œuf.

L'invitée d'honneur, Nathalie Communier, a fait découvrir au public ses boîtes, réalisées dans des œufs de caille mais aussi ses pendules, incrustées dans des œufs d'oie.

Les souffleurs de verre de Montagnac (Bas-Verdon - Allier) ou l'atelier de Pyssanka (technique de décoration de tradition ukrainienne) ont été également très appréciés.

Des conteuses du Haut-Sundgau ont accompagné le thème de légendes tout au long du week-end.

Certains visiteurs ont fait le trajet centre ville - Relais en calèche, mise à disposition par l'association Attelage du Pays de Thann et décorée par une classe de l'école primaire du Steinby.

**"L'Oeuf en habit de fête" 2003, encore une belle couvée,  
4 300 visiteurs en témoignent.**



## Scouts thannois Solidarité au Brésil

Appartenir à une formation scout constitue un bon apprentissage de la vie. On y apprend à vivre en commun, à partager et à se montrer solidaires les uns des autres. Pour leur premier projet d'adultes, quatre compagnons des scouts de France de la section de Thann, Sarah Valentin, de Goldbach-Altenbach, Guillaume Coullioux, domicilié à présent à Belfort, Fabien Tschudy et Jérôme Claude habitant à Aspach-le-Haut, ont choisi de se rendre au Brésil pour une action de solidarité.

Ils ont opté pour le camp humanitaire au bidonville de la "Libertade" à Sao Luis au nord est du Brésil. Sao-Luis a 800 000 habitants c'est la capitale de l'état du Maranhao. 70 000 de ses habitants résident dans la favela. Les plus pauvres logent dans des baraquements sur pilotis juste au-dessus de l'embouchure du déversement des égouts de la ville.

Au centre d'aide "Melhor viver", les quatre compagnons ont animé des ateliers pour les 300 enfants et adolescents qui le fréquentent. Ils ont construit un four solaire qui servira de modèle à d'autres, ont sensibilisé la population sur l'hygiène et la santé.

Une présentation officielle de cette expédition humanitaire a eu lieu au mois de mars devant les parents, amis, sponsors et élus thannois.

Ce projet restera pour les 4 compagnons une belle expérience, riche de rencontre et de partage.



## AMELIORATION

### Emplacements pour convoyeurs de fonds



Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des convoyeurs de fonds, la législation impose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 aux communes de réserver des emplacements de stationnement sur le domaine public, aux véhicules chargés de collecter ou d'apporter des fonds. Cette mesure a été prise afin que les véhicules puissent se garer le plus près possible des établissements concernés.

A Thann, sept établissements bancaires ainsi que la Poste sont concernés par ces nouvelles dispositions. La Ville a signé une convention avec les partenaires financiers qui prennent en charge les travaux d'aménagement. Des emplacements avec marquage jaune ont ainsi été matérialisés et des panneaux d'interdiction de stationner apposés.

Une consigne impérative : **automobilistes, respectez ces emplacements réglementés !**

## INVITATION

### La Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal en visite

Les petits Chanteurs de Thann ont invité pour la traditionnelle Crémation des 3 Sapins du 30 juin, la maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal de Montréal (Canada). Ils chanteront ensemble les vêpres solennelles. Cette prestigieuse maîtrise, composée de 55 garçons de 11 à 17 ans s'est déjà produite en concert à l'ONU ou encore en compagnie du ténor Luciano PAVAROTTI.

Elle se produira le 29 juin lors de la messe dominicale dans la cathédrale de Strasbourg, le 30 juin à Thann puis continuera sa tournée en Allemagne.

Les membres de la délégation seront logés dans les familles. Si vous souhaitez accueillir pour ces trois jours un jeune chanteur de la "Belle Province", contactez le président Thierry Mura (Tél. 03 89 37 37 41).

Vous trouverez les Petits Chanteurs du Mont-Royal sur leur site : [www.pcdmr.org](http://www.pcdmr.org)





## Au Musée de Thann GENEALOGIE ET TRADITIONS

La société d'Histoire a placé l'été 2003 sous le signe de la généalogie et des traditions.

Vendredi 6 juin **conférence de M. GANTER**, Directeur du Centre Départemental des Familles de Guebwiller : un curé généalogiste "l'abbé BEHRA et ses travaux dans la vallée de la Thur" (20h à la Mairie de Thann).

Les "Amis de Thann" vous donnent ensuite rendez-vous au Musée d'Histoire locale et de traditions. En juillet et août, des animations vous seront proposées les samedis et dimanches après-midi : **des artisans et des artistes travailleront devant vous** ; l'exposition d'arbres généalogiques des vieilles familles de la Vallée de la Thur vous aidera à retrouver la trace de vos ancêtres.

**Les 15, 16, 17 août : Rencontres de généalogie, organisées par Généalogie au Pays de Thann et de la Vallée de la Thur, avec le concours des généalogistes locaux, de la Fédération de Généalogie de Haute-Alsace et du Centre Départemental des Familles de Guebwiller.** Les membres des associations seront à la disposition des visiteurs pour les aider dans leurs recherches : initiation des débutants, consultation des registres, traduction d'actes en allemand ou en latin etc.

Se renseigner :

- A. ROHMER Tél. 03 89 37 92 74
- M. CASIN Tél. 03 89 37 05 43
- A. EHRET Tél. 03 89 37 05 68

Musée de la Halle aux Blés  
Rue St Thiébaud 68800 THANN

# les brèves

## MUSEE

### Horaires d'ouverture

Durant la saison estivale, les horaires d'ouverture du Musée de la Halle au blé seront les suivants :

- en juin et septembre :  
ouverture vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
- en juillet et août :  
ouverture tous les jours de 14h à 18h  
fermeture le lundi.

Pour les visites de groupe, s'adresser à l'Office de tourisme.

## INAUGURATION

### du Centre Sportif Fernand Bourger

Pour officialiser les travaux réalisés au Centre sportif Fernand Bourger et notamment la construction du nouveau clubhouse à l'usage du Thann Handball club et du Basket club thannois, une cérémonie d'inauguration a été programmée le 27 juin prochain.

A cette occasion, on dévoilera une plaque apposée en l'honneur de Fernand BOURGER.



## Conseil Municipal

### 21 novembre 2002

#### a demandé :

- une subvention pour la connexion des écoles à Internet

#### a approuvé :

- la répartition de la subvention obtenue dans le cadre de l'opération "1,2,3, à vous de jouer"
- la conclusion d'une convention avec la CCPT pour la fourniture de matériel et la répartition des charges des ateliers municipaux
- la conclusion d'une convention avec le Conseil de Fabrique de l'Eglise pour les travaux de rénovation à la sacristie de la collégiale
- la conclusion d'une convention avec les collèges et les lycées de Thann pour l'utilisation des installations sportives de la ville
- la cession d'un terrain à la CCPT pour la construction d'une salle de sports dans la cité scolaire
- la concession du logement de service du stade
- le choix du maître d'oeuvre pour l'aménagement de la place Joffre

#### a donné :

- un avis sur la modification des statuts du Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- un avis sur l'aliénation, par l'OPHLM, de 8 appartements - Résidence "les Tanneurs" à Thann.

### 17 décembre 2002

#### a adopté :

- la décision modificative n° 3 du budget 2002

#### a décidé :

- l'engagement anticipé de certaines dépenses d'investissement au titre de l'année 2003
- le mandat anticipé de subventions sur l'exercice 2003
- le réajustement de tarifs et droits divers
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux Bâtisseurs
- l'attribution d'une subvention au ski club Rossberg

#### a approuvé :

- la conclusion d'une convention pour la mise à disposition de la ville des installations du Tennis Club de Thann
- la rémunération du représentant de l'ordre des architectes pour sa participation au jury de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place Joffre
- le changement de président de l'association des Chasseurs du Kattenbach, propriétaire du lot n°1 de la chasse
- les délégations à M. le Maire - délibération complémentaire
- cession d'un terrain à la CCPT pour la construction d'une salle de sports dans la cité scolaire et acquisition par la ville d'une parcelle de terrain appartenant à la CCPT pour l'alignement de la rue Jean Flory
- la régularisation de la limite de propriété, rue de la Paix - délibération complémentaire

#### a donné :

- son avis sur le projet de création d'une chambre funéraire

(suite en page 24)

# Le projet Tram-train une large concertation

**A**u cours de l'été 2002 le projet de tram-train a fait l'objet d'une large concertation auprès des habitants de la vallée de la Thur. Les résultats de cette consultation ont été communiqués en début d'année au conseil municipal. En voici les éléments principaux :

Dix-neuf Thannois ont formulé une réponse écrite au questionnaire. Quinze personnes ont laissé une remarque sur le registre disponible en mairie. Enfin, une cinquantaine de personnes ont participé à la réunion publique organisée à la mairie.

Le projet est globalement perçu de manière favorable. Les questions posées ont concerné principalement le bruit, la sécurité, le temps de fermeture des barrières lors des nombreux passages. Des demandes de passages souterrains, de trémies ou encore d'arrêts supplémentaires au centre ville et dans la zone industrielle ont été émises.

Le grand projet de transport de ce début de millénaire poursuit son cours avec la déclaration d'intérêt public qui devrait intervenir dans un proche avenir. Les premiers travaux ont déjà débuté à Mulhouse et le calendrier semble respecté : mise en service sur la ligne Mulhouse-Kruth prévue à l'horizon 2007.



Pour suivre l'actualité du projet sur Internet : [www.tram-train-thur.net](http://www.tram-train-thur.net).

## Conseil Municipal

### 11 février 2003

#### a approuvé :

- la conclusion de l'étude de requalification des quartiers Schuman et des Vergers
- le compte administratif 2002
- le compte administratif 2002 - service extérieur des pompes funèbres
- l'affectation du résultat du compte administratif 2002
- l'affectation du résultat du compte administratif 2002 - service extérieur des pompes funèbres
- le compte de gestion 2002
- le compte de gestion 2002 - service extérieur des pompes funèbres

#### a décidé :

- l'acceptation d'un legs

#### a pris acte :

- du débat d'orientation budgétaire 2003
- du rapport d'activités de la CCPT.

### 27 mars 2003

#### a adopté :

- les recettes et crédits formant budget primitif pour l'exercice 2003
- les recettes et crédits formant budget primitif pour l'exercice 2003
- service extérieur des pompes funèbres

#### a fixé :

- les taux des impôts locaux pour 2003

#### a approuvé :

- la participation de la ville à l'appel d'offre organisé par le centre de gestion du Haut-Rhin pour le contrat groupe d'assurance statuaire

(suite en page 25)

## CONSEIL DES AINÉS

### S'investir dans le Conseil des Aînés de la Ville de Thann

**P**ar décision du conseil municipal, un conseil des aînés a été créé et mis en place le 4 février 2000. Il fonctionne actuellement avec trois commissions, à savoir :

- Animation de la Ville
- Cadre de Vie et Vie quotidienne
- Action Sociale et Solidarités.

Un règlement régit les conditions de son fonctionnement et chaque commission se réunit mensuellement, trimestriellement, voire plus ou moins souvent en fonction des points traités. Deux élus ont été nommés à titre consultatif. Un rapporteur est également désigné au sein de chacune des commissions et a pour mission :

- de restituer une synthèse des travaux de son groupe,
- de présenter des avis et propositions

du conseil des aînés aux différentes commissions municipales.

Il serait souhaitable à présent que de nouvelles candidatures se rajoutent ou prennent la relève des membres constituant ce conseil ouvert à tous les Thannois de plus de 60 ans.

Nous nous adressons aujourd'hui à vous qui tenez dans la Ville une place importante par votre expérience, la richesse de votre mémoire et votre savoir-faire et qui serez intéressé(e) de vous investir dans la vie de notre cité.

**Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à contacter  
le Centre Communal d'Action  
Sociale (CCAS)**

**Centre administratif municipal  
Place Joffre à Thann  
(Tél. 03 89 38 53 06).**

## AIDE

### Participation aux frais de séjours de vacances

Les familles thannoises dont les enfants participeront à un Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) au cours de l'été prochain peuvent bénéficier d'une aide financière du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Cette aide financière est attribuée en fonction du lieu de vacances, du nombre de jours de participation et des ressources des familles.

Elle s'ajoute à celle accordée par la Caisse d'Allocations Familiales, sous forme de bons de vacances.

A compter du 21 mai, un barème d'attribution est disponible auprès des services du CCAS au centre administratif de Thann.

# Le Relais culturel régional

## une bonne saison 2002-2003

**En 2002 le Relais Culturel de Thann a accueilli, toutes manifestations confondues, quelque 70 000 personnes. Un programme varié a fait alterner du cinéma avec des séances Art et Essai, des expositions, de la danse, du théâtre de boulevard, des classiques et des spectacles d'auteurs contemporains.**

On compte 40 000 personnes rien que pour le cinéma dont 2 000 spectateurs pour les séances Art et Essai. Les séances à but pédagogique programmées en concertation avec les enseignants, dans le cadre des dispositifs "école et cinéma" et "lycéens au cinéma", ont connu un franc succès.

Le cinéma se voit même servir de support à l'étude des langues étrangères. En atteste une demande croissante de films récents en Version Originale Sous-Titrée (VOST).

Une douzaine de concerts ont été donnés au Relais, à la Collégiale, et en partenariat avec l'Espace Grün de Cernay.

Onze pièces de théâtre jouées sur la scène du Relais ont attiré plus de 3 000 spectateurs.

Cinq représentations ont donné lieu à des séances scolaires avec à chaque fois un échange entre comédiens et élèves.

En danse, le Relais a présenté de la danse contemporaine avec la compagnie Tumbuka du Zimbabwe dans le cadre d'Expressions Contemporaines.

Une dizaine de spectacles de variétés et chants ont réuni 2 500 amateurs du genre.

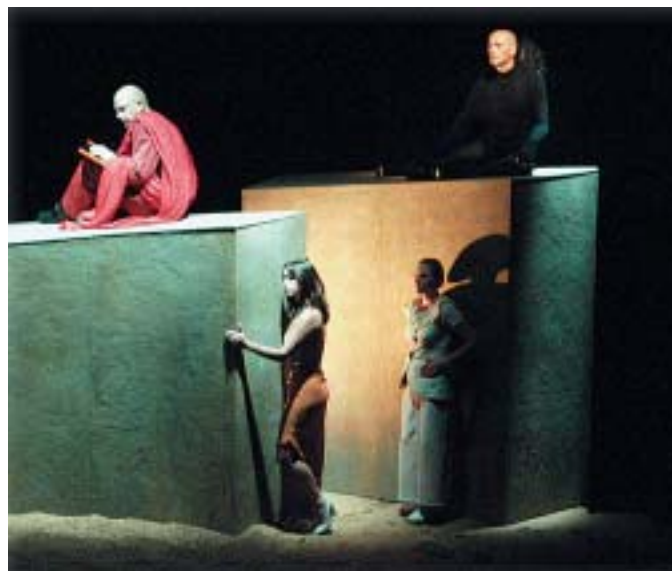


Photo : Production Cie du Loup

Une nouvelle forme de rencontre artistique est organisée dans le hall : "les jeudis du Relais".

Il s'agit d'un spectacle mensuel de café-théâtre ou jazz qui permet le contact direct avec le public.

**Saison 2003-2004 :** le programme de la prochaine rentrée début septembre est en cours d'élaboration mais vous pouvez déjà noter :

- "Les Pantagruéliques" de la Cie Flash Marionnettes, du théâtre de Boulevard avec Michel Galabru ou encore Roger Pierre.
- Les spectacles programmés en collaboration avec le lycée Scheurer-Kestner : "Antigone" d'Anouilh et "Ubu Roi" d'Ionesco.

**Depuis janvier 2000, le programme mensuel du Relais est adressé gratuitement à tous ceux qui en font la demande**  
Site Internet : <http://site.wanadoo.fr/relais-culturel-thann>.

**En raison des travaux d'agrandissement et de rénovation, le Relais sera exceptionnellement fermé cette année en juillet et août.**

## Conseil Municipal

(suite de la page 24)

- la mise en œuvre du projet d'aménagement de la rue Clemenceau
- l'avenant au marché de travaux de réparation de la collégiale suite aux dégâts causés par la tempête
- la procuration au notaire pour mainlevée de servitude
- l'état de prévision des coupes de bois pour 2003
- les travaux à réaliser en forêt communale et hors forêt en 2003
- les attributions de bois de service pour l'exercice 2003
- la conclusion d'une nouvelle convention avec la SOCOTEC pour vérification périodique de certains établissements communaux recevant du public
- la conclusion de la convention de gestion 2003 entre la ville et l'association de gestion du centre socio-culturel
- la conclusion de la convention de mise à disposition des locaux du centre socio-culturel à l'association de gestion
- la conclusion de la convention de gestion entre la ville et l'association "Relais Culutre Régional de Thann"
- la répartition de subventions aux associations culturelles et soutien aux animations de la ville
- la participation financière de la ville à l'activité du cercle St Thiébaud pour l'année 2003
- la commercialisation de produits touristiques par l'Office du Tourisme du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr
- la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

### a donné son avis :

- sur le budget 2003 de l'OPHLM
- sur le projet de plan de prévention des risques d'inondations du bassin versant de la Thur
- sur le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de la Doller

### a demandé :

- une subvention pour l'acquisition d'équipements informatiques dans les écoles et leur connexion à Internet

### a autorisé :

- le mandatement de subventions pour classes de découvertes.

## 29 avril 2003

### a approuvé :

- l'avant-projet d'aménagement de la place Joffre et de la rue Clemenceau
- la conclusion d'un avenant au marché public de chauffage avec la société ELYO
- la conclusion de conventions de mise à disposition du club house au Basket club et Handball club
- la conclusion d'un avenant n°3 à la convention pour le transport des élèves fréquentant le service de l'accueil péri-scolaire

### a demandé :

- une subvention dans le cadre du dispositif "Ville, Vie, Vacances"

### a pris acte :

- du budget et du rapport d'activités du CCAS.

## L'ÉCOLE MATERNELLE DU BLOSEN

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école maternelle du Blosen sont entrés dans la phase de finition. Le gros œuvre est achevé et les locaux rénovés ont pris leur forme et leur surface définitive : quatre salles de classe, des sanitaires fonc-



tionnels, une salle multimédia et une salle d'éducation physique de 120 m<sup>2</sup>.

Pour l'accueil des élèves, le concepteur du projet, l'architecte Yves Pircher, a imaginé un hall spacieux et couvert. Les instituteurs ont pu se rendre compte de la fonctionnalité de l'ensemble lors de leur visite du 13 mai

dernier.

Pour finir le projet, une somme de 956 300 €, sur un coût total de 1,123 M€, a été inscrite au budget de cette année.

A la rentrée prochaine, les petits, répartis actuellement dans des bâtiments préfabriqués, retrouveront des locaux entièrement neufs.

## LES JARDINS DU BLOSEN

Après les démarches administratives - acquisition des terrains, fouilles archéologiques - le chantier de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) "Les Jardins du Blosen" va entrer dans la phase pratique.

Le mois prochain commence l'aménagement des voiries dans la zone, notamment l'accès donnant à la rue Victor Schmidt.

Les premières constructions réalisées seront les immeubles collectifs (deux promoteurs sont actuellement sur les rangs). Il y aura près de 80 à 100 logements sur 2 ou 3 étages (plus combles) suivant le zonage de la 1<sup>ère</sup> partie contiguë au quartier du "Réseau Martial".

Dans la zone Nord des

Jardins du Blosen, une quarantaine de pavillons sont prévus sur le parcellaire réservé à la construction individuelle.

Les deux zones d'activités aux extrémités de ce sec-

teur vont pouvoir être parcellisées en fonction des demandes.

Une présentation du projet au public est prévue en juin et au fur et à mesure des mois à venir par voie de

presse, exposition, etc.

Pour faciliter la circulation dans ce secteur et satisfaire aux exigences de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), de la Direction des Infrastructures Routières (DIR) et aux besoins des villes de Vieux-Thann et Thann, des aménagements d'accès sont à l'étude comme la liaison des deux Routes Départementales 35 et 36 (route de Roderen et Avenue Pasteur).



## RUE DES GÉNÉRAUX IHLER • PLACE DES VIGNERONS

Le quartier du Musée, la rue des Généraux Ihler et la place des Vignerons ont retrouvé leur tranquillité. Les travaux de voirie et d'aménagement ont permis de redonner un vrai cachet à ce secteur historique de la ville.

L'opération s'élève à 277 649 €. Le département du Haut-Rhin apporte un soutien à hauteur de 36 370 €. Dans le cadre du contrat ville-moyenne, la Région devrait financer 40% des travaux de la place des Vignerons.

Dernière touche à l'embellissement du quartier : l'illumination du pont St-Thiébaud par la mise en place prochaine de lampadaires. L'ensemble de la réfection sera inaugurée officiellement le vendredi 6 juin 2003.



## RUE KLÉBER

Les travaux de voirie de la rue Kléber sont pratiquement achevés. Le Conseil Général a procédé à la pose d'un nouvel enrobé sur cette route départementale. La ville a saisi l'occasion pour reprendre et calibrer les trottoirs et les élargir à certains endroits. De plus,

en raison de la vitesse excessive des véhicules, il a été réalisé des places de stationnement alternées et un plateau surélevé au carrefour de la rue des Vergers. Ces aménagements ont pour vocation de faciliter le passage piéton mais surtout, de ralentir la circulation

des véhicules.

Cependant le plateau surélevé ne donne pas encore entièrement satisfaction. En effet, un récent comptage a permis de constater que 47 % des véhicules roulent à plus de 50 km/h dans le sens Leimbach -Thann sur un flux de 1 000 et 1 200

véhicules jours.

Une étude est en cours pour freiner encore davantage la vitesse dans cette rue et diminuer les nuisances pour les riverains.

Nous appelons au civisme des automobilistes pour qu'ils respectent la limitation de vitesse.



## ZAC SAINT-JACQUES

Suite aux inondations meurtrières du Sud de la France, de nouvelles dispositions ont été prises afin de faire face aux risques d'inondation. Elles ont été inscrites dans le cadre d'un Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI), plan élaboré par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) sous l'égide de la Préfecture.

Les conditions permettant la définition des zones constructibles ont été modifiées. L'ensemble des communes du bassin versant de la Thur sont concernées et la ville de Thann

par la future ZAC Saint-Jacques n'échappe pas à cette règle. Après l'enquête publique qui s'est déroulée en mars dernier, le plan d'aménagement prévoit d'établir un classement par zones constructibles, non constructibles ou susceptibles d'être inondées en cas de crue décennale.

Dans la zone de la ZAC St Jacques mitoyenne de la Thur, la collectivité sera contrainte d'intégrer de nouvelles règles de sécurité dans le cahier de charges et des différents règlements, ce qui retardera l'avancement du projet.

## Relais culturel

La saison culturelle du Relais se poursuit parallèlement aux travaux d'agrandissement et de rénovation. L'entrée a été profondément transformée et le gros œuvre de la partie administrative est achevé.

L'aménagement de la nouvelle entrée, des bureaux, du guichet d'accueil, de la salle de réunion et des vestiaires va entrer dans la phase de finition.

Cette première tranche s'achèvera avec l'emménagement du secteur administratif dans les nouveaux locaux.

Les travaux se poursuivront par la réfection des toilettes.

Le Relais sera fermé cet été. L'ascenseur sera mis en place à ce moment là.

La fin du chantier est prévue en septembre.

L'ensemble des travaux aura nécessité un investissement de 670 000 €.

